

COMPTE RENDU
Réunion de conseil du 27 MAI 2016

Sous la présidence de M.LACROIX Michel Maire

Présents : MM BIDOLET Sylvain- MEUNIER Bernard -NEVERS Christophe

Mmes GIBBE Nicole - TURPIN Sylvie

Absents excusés : Mmes BARGE Magali (pouvoir)

Absents : Mme CARVALHO Doris – M.BUISSON Sylvain

Le Conseil Municipal

- Prend connaissance de la proposition de la SAUR concernant l'assistance et l'entretien des 3 poteaux incendie de la commune
Accepte cette convention pour l'entretien courant des 3 poteaux et charge le Maire de la signer.
- Accepte l'augmentation des frais scolaires de Saint-Agnan à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Décide par décision modificative de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le budget 2016
- Examine les devis des entreprises SOTTY et PICARD établis pour la fourniture et la pose d'un volet roulant au logement N°2de la cure.
- L'entreprise PICARD est retenue pour ce travail.

Le Maire présente

- Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes établis en vue de la future fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon
Le Conseil municipal accepte cette modification.
- L'arrêté du Préfet portant projet de périmètre d'une nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion des communautés de communes Entre Somme et Loire et du Pays de Gueugnon.
- Aucune délibération n'est prise. Sans réponse dans un délai de 75 jours l'avis est réputé favorable

Le Maire informe le conseil

- d'un problème de fuite d'eau dans la dalle à l'auberge.1 devis a été demandé à l'entreprise Basset-Parizot de Paray. Le Conseil souhaite l'établissement d'autres devis.
Notre assurance a été contactée pour une éventuelle prise en charge d'une partie des travaux.

- De la demande de M.LAUVERNIER Emmanuel pour la plantation d'une haie le long de la salle des fêtes pour cacher le vis-à-vis
Un devis sera demandé pour la fin de l'année

- 4 devis ont été demandés pour les travaux de voirie 2016 comprenant en particulier la réfection du CV 2 (portion en face la salle des fêtes)